

Déclaration de Principes du GRC 2019 –

Répondre aux Attentes d'Impact Sociétal et Économique

L'impact de la recherche

Les décideurs politiques du monde entier engagent des sommes importantes de fonds publics pour soutenir et promouvoir la recherche scientifique au nom et pour la société qu'ils représentent. En retour, ils s'attendent à ce que la recherche financée par des fonds publics génère un certain impact. Les organisations de financement de la recherche jouent un rôle clé dans l'identification et le soutien de la recherche générant un tel impact, en utilisant des critères de financement et des processus décisionnels spécifiques.

Aucune recherche n'est sans impact, mais l'impact de la recherche peut revêtir différentes formes. La recherche financée par les participants à la GRC a un large éventail d'impacts, notamment le progrès des connaissances (impact scientifique), le développement des sociétés (impact sociétal) et l'innovation novatrice (impact économique). Les différentes formes d'impact peuvent prendre différentes formes et à différents moments et varier dans leur prévisibilité et leur mesurabilité.

Répondre aux attentes croissantes d'impact sociétal et économique

- (1) Les participants au projet GRC constatent que les demandes de recherche générant davantage d'impact économique et sociétal ont considérablement augmenté au cours des dernières décennies. Ces demandes ne reflètent pas un déficit de recherche, mais des attentes variées parmi les parties prenantes quant aux horizons temporels et à la prévisibilité grâce auxquels la recherche contribue à la résolution des défis de société ou à la promotion de l'innovation. En outre, ces demandes expriment également une attention limitée de l'écosystème de la recherche à l'évaluation et à la démonstration de l'impact sociétal et économique de la recherche sur les décideurs politiques et la société.
- (2) Les participants à la GRC conviennent qu'il est nécessaire de répondre à ces attentes croissantes en termes d'impact sociétal et économique. Cela peut sensibiliser l'opinion publique à la société et à l'économie et maximiser sa contribution à la recherche, et ainsi renforcer la nécessité pour les participants à la GRC de justifier l'utilisation de fonds publics pour la recherche.
- (3) Les participants à la GRC réaffirment fermement l'intérêt d'investir dans des recherches qui dépassent les frontières du savoir, tout en soutenant des recherches susceptibles d'avoir un impact sociétal et économique plus immédiat et plus mesurable. Par conséquent, même si les participants à la GRC doivent prendre en compte les attentes de leurs bailleurs de fonds, ils ont également la responsabilité d'assurer une approche équilibrée en soutenant différentes formes de recherche dans les systèmes nationaux.
- (4) Les participants à la GRC réaffirment l'importance des investissements dans la recherche dans les domaines qui pourraient ne pas sembler présenter un intérêt

sociétal particulier à un moment donné. Les défis sociétaux changent avec le temps, notamment parce qu'ils sont toujours sujets à un débat politique. Le maintien d'une base de connaissance étendue est une condition préalable pour pouvoir réagir de manière adéquate et en temps opportun lorsque de nouveaux défis de société émergent.¹

Principes généraux pour l'évaluation de l'impact sociétal et économique de la recherche

- (5) Les participants au projet GRC reconnaissent que les formes et l'ampleur des évaluations d'impact sociétal et économique diffèrent selon le mandat de l'organisation et son rôle dans les écosystèmes de recherche nationaux respectifs.
- (6) Les participants à la GRC conviennent qu'aucune pratique d'analyse d'impact ne sera en mesure de saisir pleinement la valeur de la recherche.
- (7) Les participants à la GRC reconnaissent la nécessité d'applications souples pour évaluer l'impact sociétal et économique de la recherche afin de répondre aux spécificités du contexte géographique et social donné, ainsi que de respecter les particularités des attentes en matière d'impact dans chaque discipline. Les exigences spécifiques doivent être rendues transparentes pour les chercheurs.
- (8) Les participants à la GRC reconnaissent que les évaluations d'impact doivent être sensibles aux aspects tels que le genre, la diversité et l'accès équitable afin de libérer tout le potentiel de l'impact de la recherche.
- (9) Les participants à la GRC reconnaissent que toute forme d'évaluation d'impact nécessite une formation préalable des chercheurs, des examinateurs, des bailleurs de fonds et des spécialistes des politiques.

Application de l'impact sociétal et économique *ex ante* comme critère de financement

- (10) Les participants au projet GRC confirment que les évaluations d'impact sociétal et économique sont particulièrement utiles pour la recherche axée sur l'utilisation, dans la mesure où elles aident à sélectionner les propositions de recherche susceptibles de contribuer davantage à la réalisation d'objectifs et de missions spécifiques à court terme. Ces évaluations peuvent encourager les chercheurs à envisager les avantages de leurs recherches pour la société et l'économie.
- (11) Les participants à la GRC réaffirment que l'excellence scientifique doit rester le critère principal de l'évaluation de la recherche axée sur l'utilisation. Les participants à la GRC reconnaissent que l'un des moyens de s'assurer que cela pourrait être est de séparer les procédures d'évaluation en termes d'excellence et d'impact.
- (12) Les participants à la GRC conviennent de faire preuve de prudence lorsqu'ils utilisent l'impact social et économique comme critère de financement pour une recherche axée sur la curiosité. Son impact est souvent inattendu, imprévu et se matérialise beaucoup plus tard, mais peut ensuite conduire à des innovations perturbatrices et résoudre des problèmes que la société n'avait pas pu concevoir avant la recherche.

Evaluation de l'impact de la recherche *ex post*

¹ Les participants à la GRC réitèrent donc la déclaration de principes 2017 sur l'interaction de la dynamique de recherche et l'innovation selon laquelle se focaliser trop sur les résultats à court terme mettra en périls les germes futurs de l'innovation".

- (13) Les participants à la GRC reconnaissent qu'évaluer l'impact de la recherche *ex post* peut renforcer la confiance des décideurs et de la société, dans la mesure où la recherche qu'ils financent contribue à la résolution des défis de société ou à la promotion de l'innovation.
- (14) Les participants à la GRC reconnaissent que les études bibliométriques et sur les brevets, les études économétriques, les études de cas, les études narratives, les enquêtes et les évaluations de programmes constituent des moyens utiles d'évaluer les différentes formes d'impact de la recherche.
- (15) Les participants à la GRC conviennent que, dans l'évaluation de l'impact de la recherche, ils ne doivent pas seulement se concentrer sur l'impact d'investissements singuliers dans la recherche, mais également sur l'impact de leur vaste portefeuille d'investissements.
- (16) Les participants au projet GRC reconnaissent que l'implication d'acteurs extérieurs au système scientifique, où l'impact social et économique de la recherche se matérialise, peut être bénéfique aux évaluations *ex post* de l'impact social et économique.

Démonstration de l'impact de la recherche

- (17) Les participants à la GRC conviennent que des stratégies spécifiques à un groupe cible devraient être sélectionnées lors de la communication de l'impact de la recherche au monde de la recherche, à la société ou au gouvernement.
- (18) Les participants à la GRC conviennent que la communication des impacts de la recherche en dehors de la communauté de la recherche nécessite non seulement de se concentrer sur l'impact de la recherche en tant que telle, mais également sur la manière dont elle a été générée au cours du processus de recherche. Cela devrait contribuer à une prise de conscience accrue des horizons temporels et de la prévisibilité grâce auxquels la recherche contribue à la résolution des problèmes de société ou à la promotion de l'innovation.